

académie  
Clermont-Ferrand

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Haute-Loire  
éducation  
nationale

L'inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services de l'éducation  
nationale de Haute-Loire

à  
Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles participants à la phase d'ajustement

Vals-près-Le Puy, le 24 juin 2020

### Objet : phase d'ajustement du mouvement 2020

**Nom du service**  
Division des personnels  
enseignants

Affaire suivie par  
Céline AUBAZAC

Téléphone  
04 71 04 57 48

Fax:  
04 71 04 56 91

Courriel  
celine.aubazac  
@ac-clermont.fr

7, rue de l'Ecole Normale  
B.P. 80349 - VALS  
43012 Le Puy-en-Velay  
cedex

**Horaires d'ouverture**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

**Site web**

<http://www.ac-clermont.fr/ia43/>

Vous êtes actuellement sans poste au 01/09/2020. Il convient donc que vous participiez à la phase d'ajustement du mouvement 2020.

La phase d'ajustement porte sur l'ensemble des postes vacants à l'issue du mouvement principal et du mouvement des titulaires de secteur.

Vous devez formuler des souhaits sur la liste des postes vacants. Vous classerez **TOUS les postes** par ordre de priorité.

Les professeurs des écoles qui détiennent la liste d'aptitude de directeur d'école en cours de validité peuvent indiquer s'ils souhaitent bénéficier d'une priorité sur les postes de direction publiés en joignant un courrier à l'envoi de leur fiche de poste.

Les professeurs des écoles à temps partiel devront émettre leur souhait en cohérence avec leur quotité de travail, afin qu'il n'y ait pas trois maîtres dans la classe (voir annexe). Les postes entiers peuvent être demandés par tous les personnels.

Les postes seront attribués par ordre décroissant de barème. Votre premier souhait de poste disponible à votre quotité de travail sera attribué après avoir étudié les souhaits des professeurs des écoles ayant un plus fort barème que le votre. En l'absence de poste disponible à votre quotité de travail en première descente de chaîne, on repart de votre premier vœu pour vous attribuer les rompus disponibles dans l'ordre de vos vœux à hauteur de votre quotité de travail.

Toutes les nominations seront prononcées à titre provisoire.

Vous voudrez bien compléter la fiche de postes ci-jointe. Elle devra nous être retournée, signée par le candidat, par courriel à [dpe43@ac-clermont.fr](mailto:dpe43@ac-clermont.fr) pour le mercredi 1 juillet à 12 heures.

Marie-Hélène AUBRY



# Annexe

Plusieurs exemples (repris avec les postes 2019) vous sont proposés suivant votre cas :

## a- Enseignants travaillant à 75% et 80% :

**Cas n°1** : ces enseignants ne peuvent émettre de souhait sur un poste composé de deux rompus à 50%.

	AM08		0,5 adjoint spécialisé option D E.E.PU PONT SALOMON - TP 0,5 adjoint E.E.PU PONT SALOMON - TP
--	------	--	--

**Cas n° 2** : ces enseignants postulant sur 4 rompus à 25% devront barrer le rompu sur lequel il ne souhaite pas être affecté dans le poste reconstitué.

	AM09		0,25 adjoint E.E.PU SAINTE SIGOLENE - DMFE 0,25 adjoint E.E.PU ST JUST MALMONT La Communale - AS 0,25 adjoint E.E.PU ST JUST MALMONT La Communale - TP <del>0,25 adjoint E.M.PU AUREC SUR LOIRE - AS</del>
--	------	--	---

## b- Enseignants travaillant à 50% :

**Cas n°1** : sur un poste reconstitué de 2 rompus à 50%, ces agents doivent indiquer leur rompu préféré en n°1 et l'autre en n°2.

2 1	AM08	-	0,5 adjoint spécialisé option D E.E.PU PONT SALOMON - TP 0,5 adjoint E.E.PU PONT SALOMON - TP
--------	------	---	--

**Cas n°2** : sur un poste reconstitué de 4 rompus à 25%, ces agents doivent classer les 4 rompus par ordre de préférence.

3 2 4 1	AM09		0,25 adjoint E.E.PU SAINTE SIGOLENE - DMFE 0,25 adjoint E.E.PU ST JUST MALMONT La Communale - AS 0,25 adjoint E.E.PU ST JUST MALMONT La Communale - TP 0,25 adjoint E.M.PU AUREC SUR LOIRE - AS
------------------	------	--	--

**Cas n°3** : ces agents peuvent effectuer des souhaits sur les dcom à 33% et auront un complément de 17% TR.

	AN05	~ R D	0,33 adjoint E.E.PU ST PAULIEN - DCOM 0,5 adjoint E.E.PU ST PAL EN CHALENCON - TP  Le poste sera complété en TR selon votre modalité de service
--	------	-------------	--

## c- Enseignants travaillant à 100% :

Ces enseignants doivent classer tous les rompus de TOUS les postes par ordre de leur préférence.

3 2 4 1	AM09		0,25 adjoint E.E.PU SAINTE SIGOLENE - DMFE 0,25 adjoint E.E.PU ST JUST MALMONT La Communale - AS 0,25 adjoint E.E.PU ST JUST MALMONT La Communale - TP 0,25 adjoint E.M.PU AUREC SUR LOIRE - AS
------------------	------	--	--